

DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU TOGO : NTA ET SES EXTENTIONS COMME BASE DE PROGRAMMATION

Victoria Enyonam Badohoun Womitso

Laurent N. Mensan Assogba

Le Togo et la Feuille de Route de l'UA pour les ODD en 2030 et l'Agenda 2063 : des outils pour la capture du DD

Le DD dans le Contexte Togolais

Les chefs d'État et de Gouvernement du continent, se sont engagés à Addis Abeba en 2017, pour adopter le Dividende Démographique comme l'approche méthodologique continental pour conduire le développement durable en l'Afrique. À cet effet, une feuille de route commune a été élaborée pour guider les actions à entreprendre partout sur le continent.

La plupart des états du continent se sont fixés comme objectif à l'horizon 2030, d'accéder à **l'émergence**, et de réaliser le **développement durable** vers 2063. Ceci revient à garantir une croissance économique soutenue, sur une longue période et réaliser des transformations structurelles, institutionnelles, sociales et culturelles profondes qui y sont liées. Mais ces transformations doivent commencer maintenant.

En d'autres termes, l'Afrique doit négocier dès à présent, une synchronisation de sa **transition** économique et sociale avec la **transition démographique** comme cela a été historiquement le cas, notamment avec les « **Tigres d'Asie** ». Il s'agira donc de mettre en œuvre des **politiques appropriées** particulièrement dans les domaines de **la santé et l'égalité des sexes**, et effectuer les investissements nécessaires dans le développement des jeunes en rentabilisant **l'éducation et la formation** pour améliorer le **capital humain** et accroître la **productivité économique** qui est la fondation du développement durable et la garantie d'une transition démographique positive.

Pourquoi le Dividende Démographique ?

L'Afrique en général et tous les pays du continent pris individuellement, présentent une **structure démographique où 60% de la population n'ont pas 24 ans**. Il s'agit d'une extrême jeunesse qui constitue une ressource essentielle en même temps qu'un défi, qui sera de convertir cette jeunesse en un **capital humain de qualité** capable de générer de la richesse pour le développement durable.

De l'expérience des pays asiatiques, il est apparu une seule option : la décision volontariste d'un engagement politique pour **capturer le Dividende Démographique** à travers **une gouvernance rigoureuse**.

Qu'est-ce que le Dividende Démographique ?

Le dividende démographique est, d'après le Population Reference Bureau (2013) et à propos du continent africain, « **l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une baisse rapide de la fécondité d'un pays et l'évolution ultérieure de la structure par âge de la population.** ». Pour le dire autrement, cela correspond à une **phase démographique dans laquelle les enfants du boom démographique sont devenus adultes, font moins d'enfants, et ne sont pas encore des personnes âgées : la classe pleine de la pyramide des âges correspond à la population active entre 18 et 65 ans.**

C'est le bénéfice, le fruit économique que pourrait générer l'augmentation substantielle de la part de la population active. Le dividende démographique représente la chance économique offerte par la situation dans laquelle un pays atteindrait **son optimum dans le rapport entre la population « non-dépendante » (active) et la population « dépendante » (les plus jeunes et les plus âgés).**

Le dividende démographique est d'après les Nations Unies, arrive pendant ce moment idéal où les bénéficiaires des systèmes de santé et d'éducation sont nettement moins nombreux que ceux qui les financent. C'est donc le moment propice pour « investir dans la santé et l'éducation », c'est-à-dire dans le « capital humain ».

Mais le dividende démographique est aussi un défi : celui de la création d'emplois adéquats pour la population active, sans quoi les espoirs de développement qu'il suscite ne pourraient se réaliser.

La Feuille de Route de l'Union Africaine

« La feuille de route a pour objectif global de guider et de faciliter la mise en œuvre du thème de l'année 2017 par les Etats membres, les communautés économiques régionales (CER) ainsi que les partenaires à travers des résultats clés à atteindre, des jalons à franchir et des actions concrètes à mener tel qu'énoncé dans la Décision de la Conférence de l'Union (Assembly/AU/Dec. 601(XXVI)).

En particulier, la feuille de route décrit explicitement les domaines requis d'investissements majeurs (indiqués comme piliers) dans lesquels les pays doivent maximiser leur potentiel afin de tirer pleinement profit du dividende démographique dans les décennies à venir. Sous chaque pilier, des actions clés et des domaines d'investissement ont été définis conformément aux instruments et aux cadres stratégiques pertinents de l'UA en vue de placer les pays sur la voie de la valorisation du

dividende démographique et de la mise en œuvre intégrale aussi bien de l'Agenda 2063 que du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030. » AU 2017 DD ROADMAP, P.7

« La feuille de route est axée sur quatre piliers étroitement liés et essentiels pour assurer l'augmentation des investissements dans la jeunesse, promouvoir le changement et placer les pays africains sur la voie qui mène à la valorisation du dividende démographique. »

Idem p26

1. **Pilier N° 1 : Emploi et entrepreneuriat**

Il s'agira de baisser les taux élevés de chômage des jeunes et de venir à bout de l'inadéquation des qualifications en Afrique, en rehaussant les taux d'activité par l'offre de possibilités d'emploi particulièrement aux jeunes, avec des emplois de grande qualité essentiellement par le secteur privé pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail et accroître la productivité globale. Il sera indispensable de changer de paradigmes, si l'on veut doter les jeunes des compétences entrepreneuriales nécessaires pour les amener à créer leurs propres entreprises.

2. **Pilier N° 2 : Education et développement des compétences**

Il s'agit notamment de l'accès à l'éducation, de la qualité de l'éducation, de sa pertinence, des options d'éducation et de formation technique et professionnelle, de la nécessité de mettre l'accent sur la science et la technologie, de l'inadéquation existant entre la formation des étudiants et les exigences de développement national et du marché du travail, de la cherté des frais de scolarité, de l'insuffisance des outils pédagogiques etc.

En effet, il s'avère nécessaire de révolutionner le secteur de l'éducation en Afrique en s'appuyant sur la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA 2016-25). Les défis qui en furent à l'origine, peuvent être relevés de manière significative grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs et parties prenantes, partant du niveau national au niveau continental, en passant par l'apport des gouvernements, du secteur privé, de la société civile ainsi que de la jeunesse.

3. **Pilier N° 3 : Santé et bien-être**

La garantie d'une bonne santé physique et morale est essentielle pour la réduction de la vulnérabilité des jeunes et la maximisation des investissements dans le capital humain. Tout ceci reste difficile sans une accélération de la transition démographique et l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre.

À ce titre, il est prévu d'entreprendre des investissements stratégiques susceptibles d'améliorer les résultats en matière de santé sexuelle et génésique, y compris la planification des naissances, afin de s'assurer que les femmes peuvent décider elles-mêmes du nombre d'enfants qu'elles souhaiteraient avoir et de l'écart entre les naissances de ces enfants. Mais par-dessus tout, il est nécessaire d'accroître la survie des enfants par la prévention des maladies infectieuses, la vaccination, l'amélioration de la nutrition et le renforcement des interventions médicales pendant la période néonatale.

4. **Pilier N° 4 : Droits, gouvernance et autonomisation de la jeunesse**

La jeunesse de l'Afrique représente plus de 60 pour cent de la population du continent. Pour que le développement durable soit une réalité, il va falloir que cette jeunesse connaisse une **participation effective** et jouisse d'une **grande représentation** dans tous les processus de développement.

Le besoin d'une gouvernance pouvant garantir les droits de toutes et tous, et surtout des jeunes et des femmes, catégories relativement exclues jusqu'à présent. Ne pas leur donner la place qui leur revient pourrait structurellement entraver la capture du dividende démographique et hypothéquer le développement durable.

Que s'est-il passé depuis l'adoption de la Feuille de Route de l'UA ?

Contexte continental

La Communauté internationale et les partenaires techniques et financiers ont mis en place une initiative d'appui à la capture du Dividende Démographique intitulé le **SWEDD** (*Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend*). Au départ le SWEDD était destiné à soutenir les pays sahéliens reconnus comme les moins favorisés pour le développement du fait de leur profil démographique caractérisé par une croissance très élevée. Il en résulte en effet une transition démographique très lente avec la prévalence d'une fécondité encore élevée et les conditions des femmes très défavorables pour permettre leur pleine émancipation sociale et économique. Les femmes dans la région sahélienne sont encore les moins scolarisées du continent, beaucoup sont victimes de mariages précoces, elles ont très peu accès à l'économie monétaire et subissent encore ici et là des effets négatifs des traditions et culture qui limitent leur intégration au processus de développement durable.

Cette initiative s'est révélée très utile pour la mise à disposition des ressources et moyens nécessaires pour la mise en œuvre des projets et activités des pays membres. De plus, la notion de Sahel a été élargie à certains pays côtiers, faisant du coup une extension de l'état de « *Sahélien* » des pays membres. En 2018, le Togo aussi a manifesté le souhait de rejoindre le programme pour bénéficier des

atouts et ressources disponibles pour les pays membres. Un dossier de candidature est produit à cet effet et soumis à l'UNFPA et à la Banque Mondiale, les principaux partenaires de l'initiative La crise sanitaire engendrée par la COVID19 a cependant largement pesé sur l'avancement du dossier.

NTA, NTTA, ONDD... en appui à la Programmation du Développement au Togo

Le NTA au Togo comme outil principal de la mise en œuvre de la Feuille de Route de l'UA

Analyse NTA et NTTA

La base méthodologique des travaux scientifiques sur le dividende démographique au Togo depuis l'entame des activités en la matière est le modèle des **comptes des transferts nationaux (NTA)**. Avec l'appui technique du CREG, le Togo a mis en place une équipe technique nationale entièrement dédiée à la domestication au processus de la capture du dividende démographique, conformément aux recommandations de la Feuille de Route de l'Union Africaine de 2017.

Le Togo s'est conformé aux recommandations de la Feuille de Route contenues dans les piliers à savoir :

1. Institutionnalisation :
 - a. Mise en place des organes d'analyse,
 - b. Lancement du processus de la mise en place de l'observatoire national du dividende démographique
2. Activités spécifiques aux composantes du système Dividende Démographique
 - a. Engagement à l'instar de beaucoup d'autres pays, dans diverses actions multisectorielles pour booster la croissance économique avec un accent particulier sur l'accès des jeunes à l'emploi et à l'entrepreneuriat ;
 - b. Élaboration des profils pays du DD, et réalisation des analyses socioéconomiques et démographiques avec divers outils démoéconomiques dont le NTA (National Transfer Account)
3. Renforcement de capacité des cadres techniques en vue de la maîtrise de la gestion de la programmation du DD dans les politiques de développement et surtout du PND
 - a. Formation de membres de l'Equipe technique NTA à Elaboration des Profil Pays du DD avec deux formations à Saly au Sénégal respectivement en 2015 et en 2019

- b. Formation des autres membres de l'équipe technique par les premiers membres de l'équipe réduite formés au Sénégal
- c. Il faut noter que les diverses formations ont bénéficié de l'appui technique actif du Centre Régional pour la Recherche en Economie Générationnelle (CREG) basé au Sénégal.

En sus du renforcement de capacité des membres de l'Equipe technique NTA, et de la Direction des Études de Population (DED) avec un appui technique consistant du CREG et le partenariat financier notamment de l'UNFPA et du GIZ, divers produits sont réalisés dont :

1. Élaboration et validation des plans sectoriels santé, éducation, emploi et gouvernance contribuant à l'exploitation du DD
2. La prise en compte du DD dans le PND
3. Apurement des données de l'enquête QUIBB 2011 et élaboration du premier profil du DD du Togo en 2015
4. Élaboration du deuxième profil de 2019 en cours de finalisation avec réalisation d'une vidéo
5. Présentation du profil pays aux niveaux central et régional
6. Sensibilisation des acteurs au niveau des différents secteurs sur le DD et sur l'ONDD
7. Mise en place, d'un **Observatoire national du dividende démographique (ONDD)**
8. Réalisation en cours de l'étude sur le profilage des jeunes
9. Élaboration du rapport du DDMI
10. Elaboration des Notes d'orientation de politique (Policy Brief)

Il faut noter que ces progrès auraient pu être plus importants si les ressources substantielles comme celles du SWEDD avaient été disponibles pour le Togo. Jusqu'à présent, seul le budget national, quelques appuis limités certes mais importants de partenariat (GIZ, UNFPA entre autres) et la bonne volonté et engagement du CREG ont permis d'atteindre ce niveau d'avancement actuel. La motivation instaurée et l'engouement créé sur le plan national vont certainement connaître une explosion si des ressources nécessaires venaient à être mises à disposition maintenant.

L'ONDD

Pour une capture du **dividende démographique** et à la suite de cette recommandation, en accord avec les deux éléments essentiels de politiques publiques essentielles en cours actuellement à savoir le **PND** et la **Feuille de route gouvernementale**, le Togo a déclenché une stratégie systématique de programmation pour la capture du dividende démographique. Une priorité est mise sur la mise en place

des outils et organes tant d'analyse que de veille informationnelle appropriés. Le Togo a mis en place son ONDD qui est en cours de consolidation. Déjà des activités institutionnelles autant que scientifiques sont en cours pour l'animer et produire les effets de plaidoyer indispensable à l'adhésion gouvernemental.

Compte tenu du caractère très stratégique de l'ONDD, son institutionnalisation fait l'objet d'une analyse approfondie nécessaire pour lui permettre la durabilité d'un outil de cette nature. Il sera installé par décret.

NTA et ses extensions dans la programmation nationale

Rôle et place de l'observatoire national du dividende démographique

L'observatoire national du dividende démographique (ONDD) est un outil stratégique qui permet de suivre en continu les progrès réalisés par un Etat dans le processus d'exploitation du dividende démographique. Sur la base des analyses démographiques réalisées, l'observatoire informe et oriente les décideurs sur les choix appropriés à adopter en matière de politiques et programmes de développement intégrant la population, notamment avec l'accent sur les populations cibles que sont les jeunes et les femmes.

L'expérience de certains pays qui, à l'instar du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Burkina-Faso, du Cameroun, de la Guinée, du Niger, du Sénégal, du Tchad, de la Mauritanie et du Bénin, se sont également engagés dans l'acquisition de cet outil d'analyse, montre que les observatoires sont de véritables instruments d'analyse et de veille informationnelle nécessaires pour une appréhension holistique et exhaustive des questions de population et développement selon l'approche du dividende démographique. Ils mettent à la disposition des décideurs et en temps réel, les informations nécessaires pour une prise de décisions orientée pour un impact significatif des investissements

L'ONDD met en valeur les données nationales produites aussi bien par l'INSEED, la structure nationale responsable de superviser la collecte des données dans sa qualité et sa quantité au Togo. En effet, par ses analyses systémiques et holistiques, l'ONDD permet de rationaliser les données collectées aussi bien au niveau central que sectoriel. De plus il permet de compenser les insuffisances liées aux subdivisions sous-nationales (régions, sous-préfectures, communes, etc.). L'analyse classique a rarement pu prendre en compte ces subdivisions dans les détails. Avec NTA, qui donne une grande importance à des catégories de population qui passaient inaperçues, les ONDD fournissent un espace où l'invisibilité des groupes souvent les plus vulnérables, devrait progressivement être corrigée.

A cet effet, l'observatoire collecte et organise des données issues de l'ISEED et des institutions sectorielles ; il produit des analyses transversales et systémiques de ces données par des équipes pluridisciplinaires, en priorité, les universités ; il les transforme en information qui sera convertie en connaissances sur le dividende démographique. Ces connaissances prendront la forme de communications à l'endroit des diverses parties prenantes du développement, et de plaidoyer auprès des hautes autorités en vue d'orienter la prise de décisions à tous les niveaux sur la base de la sagesse subséquente.

NTA- DDMI : Contribution à la réalisation de la *feuille de route gouvernementale 2025*

Le suivi de l'exploitation du dividende démographique se fait à travers l'analyse en continu de cinq dimensions systémiques qui sont mesurées chaque année au niveau national et régional. Les connaissances sont ainsi produites sur l'état de la population et du développement durable, et des recommandations sont formulées sous forme de note d'orientation de politique (Policy briefs). Le Togo est le dixième pays de la région ouest et centrale du continent à mettre en place un observatoire et son premier rapport annuel est en cours de finalisation.

DDMI en lien avec le PND 2018-2022

Tableau 1 : Liens entre le PND et les dimensions du DD

Axes PND	Définition de l'Axe	Liens	Approche Théorique	Méthodologie	Dimensions
Axe 1	Hub logistique d'excellence et Centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région	Institutions, Gouvernance	Théorie de l'économie régionale et institutionnelle	Méthodologie des Clusters	Dim 5 : Réseaux et Territoires
Axe 2	Pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives	Economie Normative	Théories du bien être	Méthodologie des Dynamiques de Pauvreté	Dim 3 : Transition dans la Pauvreté
		Structure de la Population	Théorie du Cycle de Vie	Méthodologie des NTA	Dim 1 : Couverture de la Dépendance Economique
Axe 3	Développement social et inclusif	Education, Santé	Théorie du Capital Humain	Méthodologie de l'IDH	Dim 4 : Capital Humain Etendu
		Economie Subjective	Théories du bien être	Méthodologie du Better Life Index	Dim 2 : Qualité du Cadre de Vie

Source : CREG/CREFAT, 2020

Les rapports d'analyses des cinq dimensions mesurées par l'ONDD grâce à la méthodologie NTA permettront d'une part, de faire un état des lieux en continu des effets des projets inscrits dans la Feuille de route, et d'autre part, d'identifier les besoins et questions émergents du dividende démographique qui méritent d'être pris en compte comme prioritaires.

En effet, les résultats des analyses des dimensions « *Capital Humain Etendu* » et « *Qualité du Cadre de Vie* » contribueront à informer la prise des décisions au niveau de *l'axe 1* relatif au renforcement de l'inclusion et de l'harmonie sociales et à la garantie de la paix.

Celles en lien avec les dimensions « *transition dans la pauvreté* » et « *couverture la dépendance économique* » fourniront des connaissances sur les impacts socioéconomiques des projets de *l'axe 2* relatif à la dynamisation de la création d'emplois avec l'appui des forces vives.

Quant aux analyses de la dimension « *réseaux et territoires* », elles apporteront des éclaircissements sur *l'axe 3* qui vise la modernisation du pays et le renforcement de ses structures.

L'Observatoire national du dividende démographique est un outil multisectoriel qui nécessite la participation de toutes les parties prenantes dont l'analyse et l'identification se sont déroulées entre 2019 et 2020. A l'étape actuelle, il reste l'ancrage institutionnel de cet organe pour son opérationnalisation et la mise en place de la base de données, unité digitale réceptacle des résultats de collectes et d'observations statistiques et qualitatives relatives au système du Dividende Démographique, produits sous le parrainage de l'INSEED

Le DD est en cohérence directe avec les instruments de programmation du Gouvernement

Quelques illustrations

La qualité du cadre de vie dans le cas de l'observatoire du DD : Analyse de l'IQCV

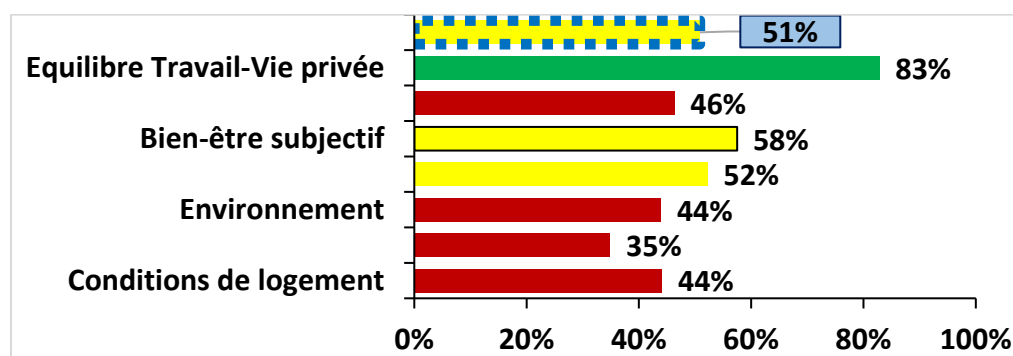
La mesure de la qualité du cadre de vie dans notre cas s'appuie sur sept des onze thèmes constituant l'indicateur du vivre mieux de l'OCDE. L'indicateur est ainsi conçu autour des sept champs suivants (i) Conditions de logement ; (ii) Liens sociaux ; (iii) Environnement ; (iv) Engagement civique et gouvernance ; (v) Bien-être subjectif ; (vi) Sécurité (vi) Equilibre vie professionnelle - vie privée.

Chaque champ est appréhendé par un ou plusieurs indicateurs permettant la comparaison internationale, régionale ou départementale. Il s'agira de fournir une note correspondant à l'indicateur sous-dimensionnel permettant d'appréhender le niveau de qualité atteint dans chaque sous-dimension.

L'indicateur synthétique de qualité du cadre de vie est obtenu par agrégation des indicateurs sous-dimensionnels. Ces résultats sont présentés au niveau national pour appréhender le niveau de qualité du cadre de vie ; mais sont également présentés au niveau régional afin de cerner les disparités spatiales en termes de qualité du cadre de vie.

Cet indice permet de renseigner sur le progrès réalisé par un territoire sur l'aspect « amélioration du cadre de vie » pour une meilleure capture et exploitation du dividende démographique. Le résultat de l'indice de la qualité du cadre de vie (IQCV) du Togo pour l'année 2018 est résumé dans le graphique suivant.

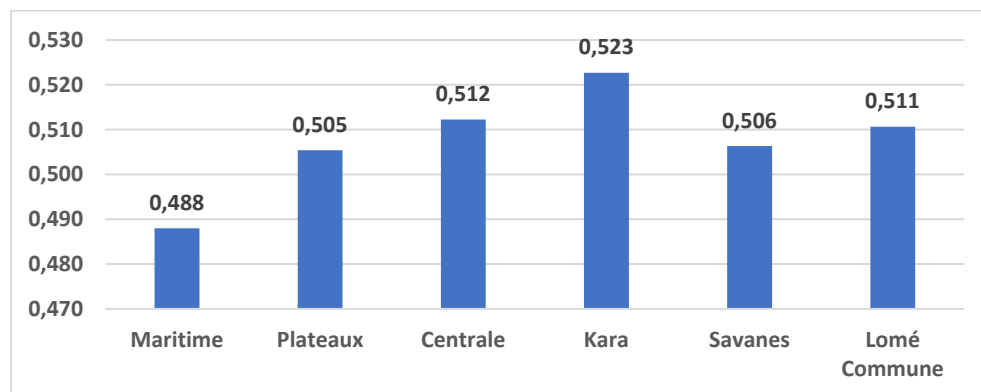
Graphique 1 : Score de l'indice de de la qualité du cadre de vie (IQCV) au Togo



Source : CREG et Equipe NTA Togo 2020.

L'analyse du cadre de vie a été réalisée pour chacune des différentes régions du Togo. La synthèse de l'IQCV est présentée dans le graphique suivant :

Graphique 1 : Scores de l'IQCV par région



Source : CREG et Equipe NTA Togo, 2020.

La Dynamique de la pauvreté selon NTA-DDMI

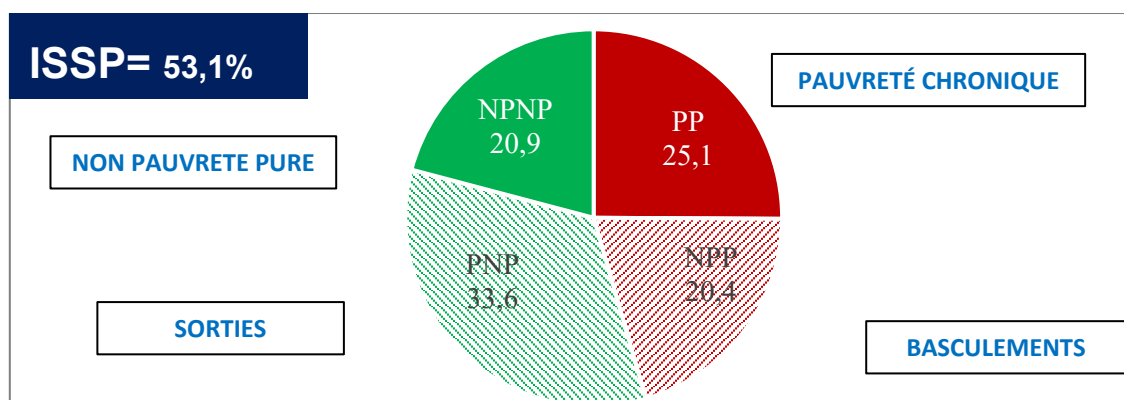
Dynamique de la pauvreté au niveau national

Les résultats de l'analyse des dynamiques de la pauvreté au Togo affichent une tendance relativement satisfaisante, au regard de l'Indice Synthétique de Sortie de Pauvreté (ISSP). En effet, sur la période d'étude considérée c'est-à-dire entre 2011 et 2018, l'ISSP du Togo s'établit à 0,531 légèrement au-dessus de la moyenne de 0,5. Ce résultat montre que 53,1% des ménages sont effectivement sortis de la pauvreté sur la période 2011-2018, et témoigne des efforts consentis par le Togo au cours de ces dernières années dans la lutte contre la pauvreté.

Cependant une analyse sous dimensionnelle de l'ISSP permet de mieux apprécier les dynamiques de pauvreté notamment en termes de transition et stabilité. Ainsi, la composante « Transition » est essentiellement portée par les sorties, avec plus de 33,6% des ménages qui sont sortis de la pauvreté contre 20,4% de basculement dans la pauvreté.

Au niveau de la composante « Stabilité », en dépit d'une proportion relativement importante (soit 20,9%) des ménages en capacités de financement encore appelé des non pauvres purs, des efforts restent à faire pour réduire substantiellement le nombre des ménages vivant dans un état de pauvreté chronique. Au Togo, on estime à 25,1%, les ménages qui sont demeurés dans la pauvreté de façon stable sur la période de l'étude considérée. Ce chiffre très élevé au regard des ODD, appelle les autorités togolaises à poursuivre leur effort dans la lutte en consolidant les acquis et en procédant à une stratégie de ciblage des populations vulnérables notamment les femmes et les jeunes.

Graphique 2 : Dynamique de la pauvreté au niveau national

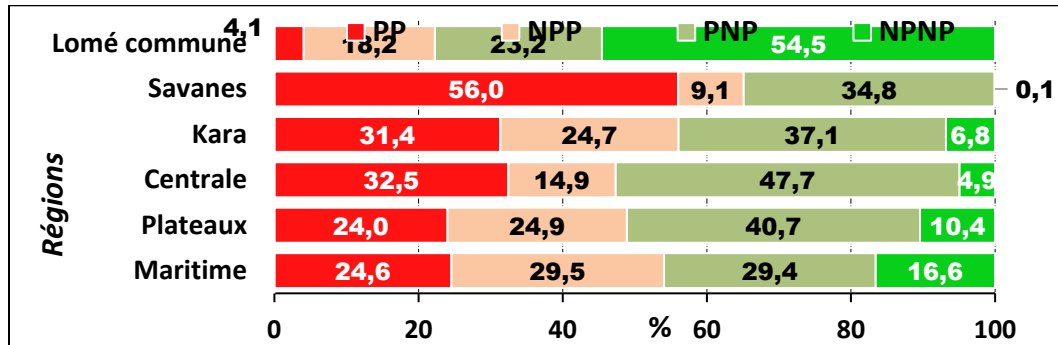


Source : CREG et Equipe NTA Togo, 2020

1.1. Indice synthétique de sortie de la pauvreté par région

Cette section analyse les dynamiques de la pauvreté en mettant en exergue les différentes régions du Togo. L'objectif étant de relever les disparités régionales afin de renforcer les politiques de soutien dans les régions en souffrance. Pour ce faire, les indicateurs de dynamiques de pauvreté ont été désagrégés et calculés pour toutes les régions

Graphique 3 : dynamique de la pauvreté par région



Source : CREG et Equipe NTA Togo, 2020